



**CONTRAT DE FOURNITURE D'ELECTRICITE
POUR LES CLIENTS PROFESSIONNELS BUSINESS
TOTAL DIRECT ENERGIE**

Durée : 35 mois

Référence : CM-GC0118592



TOTAL DIRECT ENERGIE
Contrat de fourniture d'électricité
VACHERAND IMMOBILIER

Réf : CM-GC0118592

Date : 27/01/2021

Validité : 29/01/2021

Page : 2

ENTRE

TOTAL DIRECT ENERGIE

TOTAL DIRECT ENERGIE

Société anonyme au capital de 5 164 558,70 Euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 442 395 448 et dont le siège social est situé à PARIS, 75015, 2bis rue Louis Armand, représentée par Monsieur Sébastien LOUX, Directeur Général, dûment habilité à cet effet,

Ci-après dénommée le « **Fournisseur** » ou « TOTAL DIRECT ENERGIE »

D'une part,

ET

VACHERAND IMMOBILIER

Société à responsabilité limitée (SARL) au capital de 5 164 558 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LAMBERSART sous le SIREN 79358567 et dont le siège social est situé 444 Avenue de Dunkerque - 59130 LAMBERSART, représentée par Monsieur Grimmelpont Geoffrey, dûment habilité à cet effet, à agir en qualité de Directeur,

Ci-après dénommée le « **Client** » ou « VACHERAND IMMOBILIER »

D'autre part,

Le Client et TOTAL DIRECT ENERGIE sont individuellement ou collectivement dénommées la ou les « Partie(s) ».



TOTAL DIRECT ENERGIE
Contrat de fourniture d'électricité
VACHERAND IMMOBILIER

Réf : CM-GC0118592

Date : 27/01/2021

Validité : 29/01/2021

Page : 3

CONDITIONS PARTICULIERES

1. Objet

Les présentes Conditions Particulières (ci-après « Conditions Particulières ») ont pour objet de préciser et/ou modifier les conditions et modalités définies aux Conditions Générales du Contrat.

En cas de conflit d'interprétation, les Conditions Particulières prévaudront sur les Conditions Générales.

2. Prise d'effet - durée

Le Contrat prend effet au : 15/03/2021 (varie selon les Sites, cf Annexe 1 du Périmètre)

Il est conclu pour la durée suivante : 35 mois (varie selon les Sites, cf Annexe 1 du Périmètre)

Le Contrat prend fin au : 31/01/2024

3. Périmètre - Puissances souscrites – Volume annuel de consommation

A la date de signature du Contrat,

- Le Périmètre est celui défini à l'Annexe 1.
- La Puissance souscrite selon les Sites est celle définie en Annexe 1.
- Le volume annuel de consommation sur la base duquel TOTAL DIRECT ENERGIE s'est approvisionné est le suivant : 158 MWh/an
- Ce volume annuel prévisionnel ne constitue pas un engagement de consommation.
- Conformément à l'article 6 des CGV, le Client a la possibilité de retirer ou d'ajouter des Sites dans la limite du seuil de 10 % du Périmètre par année contractuelle.

4. Prix

Le prix facturé au Client est constitué des différentes composantes suivantes. Les prix indiqués dans le présent article sont hors taxes et impôts. Ils seront majorés de plein droit du montant des taxes, impôts ou contributions de toute nature, tels que supportés par TOTAL DIRECT ENERGIE au titre du Contrat.

4.1. Prix de l'énergie électrique active

4.1.1. Prix de l'abonnement

Le prix de l'abonnement s'entend par an et par Site.

Ce prix est de : 0€/an/site



TOTAL DIRECT ENERGIE
 Contrat de fourniture d'électricité
VACHERAND IMMOBILIER

Réf : CM-GC0118592

Date : 27/01/2021

Validité : 29/01/2021

Page : 4

4.1.2. Prix de la consommation (en €/MWh)

Le prix de la consommation est fixe, y compris en cas de dépassement du plafond ARENH ou d'évolution du prix de l'ARENH.

Toute autre évolution législative ou réglementaire affectant le dispositif ARENH pourra être répercutée au Client, entraînant ainsi une modification des prix du contrat.

Le prix est différencié selon le domaine de tension et la structure de comptage qui figure dans le tableau ci-dessous à la date de signature du Contrat.

Prix Période n°1 : du 15/03/2021 au 31/01/2024

C5 :

1 cadran (Base)		
	Prix (€/MWh)	
	63,37	
2 cadrans (HP/HC)	Prix (€/MWh)	
	HP	HC
	67,36	49,56

4.2. TURPE

TOTAL DIRECT ENERGIE facture au Client l'ensemble des coûts d'acheminement, les pénalités de dépassement de Puissance souscrite, l'énergie réactive et les prestations du gestionnaire de réseau à l'euro l'euro, selon les tarifs du TURPE en vigueur.

Le TURPE comporte une part fixe et une part variable. Il est refacturé au Client distinctement des autres composantes du prix, selon les modalités et périodes de facturation définies par le GRD.

4.3. Soutirage physique

TOTAL DIRECT ENERGIE est le Responsable d'Équilibre du Client. Les coûts proportionnels au soutirage physique, afférents à la fonction de Responsable d'Équilibre et tels que déterminés par Commission de Régulation de l'Énergie dans le cadre des règles relatives à la programmation, au mécanisme d'ajustement et au dispositif de Responsable d'Équilibre de RTE, sont répercutés au Client.

Prix depuis le 1^{er} février 2017 : 0 €/MWh

Le montant du soutirage physique n'est pas intégré dans le prix de l'énergie électrique active. Toute évolution de ce montant sera répercutée de plein droit au Client.

4.4. Mécanisme de capacité

Le mécanisme de capacité visant à garantir la sécurité d'approvisionnement des consommateurs d'électricité en période de pointe, défini en application des articles L.335-1 et suivants du code de l'énergie, du décret n°2012-1405 du 14 décembre 2012 et de l'arrêté 29 novembre 2016, est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2017.

Le prix du mécanisme de capacité vient s'ajouter au prix à payer par le Client à TOTAL DIRECT ENERGIE en application du Contrat. Il s'applique aux consommations du Client pour chacun de ses Sites. Ce prix lui est facturé selon les modalités et délais prévus au Contrat.



TOTAL DIRECT ENERGIE
Contrat de fourniture d'électricité
VACHERAND IMMOBILIER

Réf : CM-GC0118592

Date : 27/01/2021

Validité : 29/01/2021

Page : 5

Pour chaque année de livraison et pour chaque poste horo-saisonnier, ce prix sera appliqué au Client de plein droit en application des règles législatives et réglementaires, selon la formule définie ci-après :

$$Prix_{\text{poste}} = \text{CoeffCapacité} * \text{PrixCapacité}$$

Où

Prix_{poste} (€/MWh) : désigne le prix du mécanisme de capacité par poste horo-saisonnier

CoeffCapacité (kW/MWh) : désigne le coefficient de capacité déterminé par poste horo-saisonnier par année de livraison (AL)

PrixCapacité (€/kW) : désigne le prix de la capacité pour l'année de livraison (AL), défini comme :

- **Indexation sur la moyenne des enchères en AL-1** : la moyenne arithmétique simple des prix fixés par les enchères réalisées sur les plates-formes d'échanges organisées entre le 1^{er} janvier AL-1 (ou le date de signature du contrat si celle-ci est postérieure) et le 31 décembre AL-1.

Le PrixCapacité pour chaque AL sera communiqué par TOTAL DIRECT ENERGIE au Client quand il sera connu.

Les coefficients de capacité pour le segment C5 sont :

Coefficients	Base	HP	HC
Capacité	kW/MWh	kW/MWh	kW/MWh
2021	0,15797	0,18595	0,03664
2022	0,22249	0,27638	0,00057
2023	0,22797	0,28160	0,00697
2024	0,90864	1,11829	0,17025
2025	0,90864	1,11829	0,17025

En cas d'évolution législative et/ou réglementaire et/ou de toute règle émanant du régulateur ou d'entités régulées du secteur de l'électricité impactant le mécanisme de capacité, le nouveau prix du mécanisme de capacité (incluant les CoeffCapacité et le PrixCapacité), sera répercuté de plein droit au Client.

En particulier, TOTAL DIRECT ENERGIE inclut dans ses coefficients de capacité le coefficient de sécurité publié par RTE.

Toute évolution du coefficient de sécurité, actuellement fixé à 0,98, sera répercutée de la manière suivante :

$$\text{CoeffCapacité}_{\text{nouveau}} = \text{CoeffCapacité} * \frac{\text{CoeffSécurité}_{\text{nouveau}}}{\text{CoeffSécurité}_{\text{ancien}}}$$

Avec :

CoeffSécurité_{nouveau} = Coefficient de sécurité publié par RTE pour l'année considérée

CoeffSécurité_{ancien} = Coefficient de sécurité pris en compte dans les coefficients de capacité du contrat (0,98)

Pour les Sites de Soutirage Télérelevés au sens de l'arrêté du 29/11/2016 définissant les règles du mécanisme de capacité, une facture de régularisation sera adressée au Client dans un délai de soixante (60) jours à l'issue de chaque AL ou à l'issue de l'échéance du Contrat si cette date est antérieure, afin de régulariser le prix du mécanisme de capacité sur la base du tirage effectif des jours de pointe par RTE sur AL.

4.5. CEE et CEE précaires

En application de la loi n°2005-781 du 13 juillet 2005 de programme fixant les orientations de la politique énergétique complétée du décret 2010-1664 du 29 décembre 2010 relatif aux certificats d'économie d'énergie (CEE) et du décret n° 2017-1848 du 29 décembre 2017 relatif aux obligations de la quatrième période du dispositif des certificats d'économies d'énergie, les fournisseurs doivent réaliser des économies d'énergie en mettant, notamment, à disposition de leurs clients le dispositif de CEE. Les pouvoirs publics ont fait évoluer le mécanisme des CEE avec le décret n° 2015-1825 du 30 décembre 2015 qui étend l'obligation de CEE au bénéfice des ménages en situation de précarité énergétique (CEE précaires).

Le coût des CEE et CEE précaires tel que supporté par TOTAL DIRECT ENERGIE au titre du Contrat est refacturé de plein droit au Client selon les règles suivantes :

Le coût en €/MWh est égal à :

$$C \times Pu + C' \times Pu'$$

Où :

- C et C' sont les coefficients en vigueur tels que définis par Décret du Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer. A la date de signature du Contrat, les coefficients sont de : C=0.463 et C'=0.333. Toute évolution de ces coefficients sera répercutée automatiquement au Client.

- Pu est le coût unitaire du CEE tel que supporté par TOTAL DIRECT ENERGIE. Ce prix unitaire du CEE est défini par année dans le tableau ci-dessous.

- Pu' est le coût unitaire du CEE Précaire tel que supporté par TOTAL DIRECT ENERGIE. Ce prix unitaire du CEEp est défini par année dans le tableau ci-dessous.

Année de livraison	Pu (€/MWh cumac)	Pu' (€/MWh cumac)
2021	8,00	8,00
2022	8,00	8,00
2023	8,00	8,00
2024	8,00	8,00

4.6. Taxes

A la date de signature du Contrat, les taxes qui seront facturées en sus sont les suivantes :

- les Taxes sur la Consommation Finale d'Electricité (TCFE),
- la Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE),
- la Contribution Tarifaire d'Acheminement (CTA),
- la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) au taux en vigueur au jour de la facturation,

Toute évolution réglementaire conduisant à une modification des prix d'acheminement et de fourniture livrée sur Site se traduira par une modification automatique du prix facturé au Client.

4.7. Garantie

Aucune Garantie n'est demandée au Client à la souscription.

5. Services associés

5.1. Services inclus

5.1.1. Direct View

« Direct View » est un fichier informatique relatif à la facturation du Client. Il est envoyé automatiquement à chaque envoi de facture et permet au Client d'intégrer ses données de facturation dans son système d'informations.

Ce fichier intègre :

- les données de facturation détaillées du Client, Site par Site
- le suivi des consommations détaillées du Client, Site par Site

5.1.2. Espace Client

Pendant toute la durée du Contrat, TOTAL DIRECT ENERGIE met à disposition du Client un espace client personnalisé lui permettant via le site <https://total.direct-energie.com/entreprises> d'accéder aux informations relatives à son compte client et intégrant notamment :

- Une synthèse des consommations d'électricité facturées par TOTAL DIRECT ENERGIE pour chacun des Points de Livraison depuis le début de leur fourniture respective
- Saisir vos demandes techniques et en suivre l'avancement,
- Une extraction soit au format Excel, soit sous forme de graphique reprenant l'intégralité des données de facturation pour chacun des Points de Livraison depuis le début de leur fourniture respective ;
- Les factures émises par TOTAL DIRECT ENERGIE sur les derniers vingt-quatre (24) mois ;
- Une synthèse des consommations réelles par PDL et à la date de relève théorique de chacun de ses PDL
- Les coordonnées de son Service Client ou de son chargé de compte.

Le Client s'engage à transmettre autant que possible ses demandes via l'Espace Client et notamment pour ses demandes techniques.

5.1.3. Feuille de gestion annuel

A la demande du Client, TOTAL DIRECT ENERGIE fournit sur demande au Client un outil lui permettant de faire un bilan de ses consommations sur l'ensemble de son parc de PDL pour une période déterminée. Cette synthèse présentera, pour chaque Point de Livraison, les éléments suivants :

- Les caractéristiques des PDL (nom, adresse, code d'imputation etc.)
- Les relevés réels d'index
- La consommation facturée sur l'année écoulée
- La durée d'utilisation
- Une évolution de la consommation par rapport à l'année N-1. Cette comparaison ne pourra être communiquée au Client qu'à partir de la seconde année de fourniture des PDL, par TOTAL DIRECT ENERGIE.
- Le montant HT de l'abonnement, du transport, le montant de la CSPE et des taxes locales facturés sur l'année écoulée.

En cas de facture groupée, TOTAL DIRECT ENERGIE pourra transmettre au Client un récapitulatif annuel des consommations en kWh et des coûts en Euros HT et Euros TTC détaillé pour chaque Point de Livraison concerné.

Ces récapitulatifs annuels seront transmis au Client sous format informatique.

5.1.4. Service Support Technique



TOTAL DIRECT ENERGIE
Contrat de fourniture d'électricité
VACHERAND IMMOBILIER

Réf : CM-GC0118592

Date : 27/01/2021

Validité : 29/01/2021

Page : 8

En parallèle de la saisie des demandes de technique sur l'Espace Client, l'équipe du Support Technique est à votre disposition pour toutes questions : support.technique@total-directenergie.com ou bien par téléphone au numéro suivant : 09 77 40 55 10 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00.

Ces missions principales sont les suivantes :

- Dépôt auprès du GRD des demandes techniques saisies préalablement sur l'Espace Client par le Client,
- Assistance dans la formulation de la demande technique,
- Réponse aux demandes techniques complexes,
- Renseignement sur l'avancement de la demande technique : envoi au client de la confirmation de dépôt auprès d'ENEDIS (N°SGE), état de la demande à la sollicitation du client.

5.1.5. Service Clientèle Business Premium

A compter de la date à laquelle les premiers PDL du Client basculent dans le périmètre de facturation de TOTAL DIRECT ENERGIE, le Client dispose de chargés de clientèle dédiés afin de répondre à toutes ses demandes (question sur la facturation, gestion des réclamations auprès d'ENEDIS, suivi des données...).

Les Parties pourront décider de la mise en place de réunion de suivi. Ces réunions seront assurées par le chargé de clientèle et l'interlocuteur commercial TOTAL DIRECT ENERGIE ; le Client sera associé à la préparation de ces réunions et sera consulté pour la constitution d'un ordre du jour.

Au cours de ces réunions, il pourra notamment être procédé :

- à une analyse de l'évolution du périmètre du Client. Les éventuels projets de création de nouveaux sites seront évoqués à cette occasion permettant d'anticiper les besoins en fourniture.
- à un bilan des coûts et consommations de l'ensemble du Périmètre sur la période contractuelle écoulée.

Les coordonnées du Service Clientèle sont indiquées à l'article 7 des Conditions Particulières.

Aussi, le Client a la possibilité d'adresser les demandes sur l'adresse email générique du Service Clientèle Business : service.business.premium@total-directenergie.com ou bien par téléphone au numéro suivant : 09 87 98 08 67 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00.

5.2. Service optionnel d'optimisation du coût de l'acheminement

TOTAL DIRECT ENERGIE propose un service d'optimisation du coût de l'acheminement.

Cette optimisation consiste à déterminer pour chaque Site du Client la combinaison optimale de puissances souscrites et de formule tarifaire d'acheminement du TURPE permettant de minimiser le coût d'acheminement TTC.

Ce service pourra être réalisé sur demande du Client une fois par an



TOTAL DIRECT ENERGIE
 Contrat de fourniture d'électricité
VACHERAND IMMOBILIER

Réf : CM-GC0118592

Date : 27/01/2021

Validité : 29/01/2021

Page : 9

6. Modalités de facturation et de règlement

Le Client opte pour l'envoi des factures, selon la modalité suivante (cocher l'option retenue) :

email
 courrier

Le Client opte pour une facturation, soit groupée, soit mono-site (cocher l'option retenue) :

Si le Client choisit la facturation groupée :

- TOTAL DIRECT ENERGIE adresse la facture groupée à l'enseigne
- TOTAL DIRECT ENERGIE adresse le Direct View reprenant l'ensemble des informations de la facturation sous format Excel à l'enseigne

Si le Client choisit la facturation mono-site :

- TOTAL DIRECT ENERGIE adresse la facture mono-site à l'enseigne.
- TOTAL DIRECT ENERGIE adresse le Direct View reprenant l'ensemble des informations de la facturation sous format Excel à l'enseigne.

7. Correspondance

Les Parties désignent chacune un (ou des) interlocuteur(s) (unique), habilité(s) à les représenter pour l'exécution du Contrat et chargé(s) d'assurer leurs relations :

En cas de difficulté liée à l'exécution du présent Contrat, chaque Partie devra adresser un courrier aux interlocuteurs désignés ci-après :

	FOURNISSEUR	CLIENT
NOM	Myriam Sakhri	
PRENOM		
FONCTION	INGENIEUR COMMERCIAL	
ADRESSE	2bis Rue Louis Armand 75015 PARIS	
TELEPHONE		
MOBILE	06 27 72 04 38	
EMAIL	myriam.sakhri@totaldirectenergie.com	

Pour la facturation et/ou les demandes techniques sur les PDL du Périmètre, les interlocuteurs du Client sont les suivants :

	INTERLOCUTEUR FACTURATION	INTERLOCUTEUR TECHNIQUE
NOM		
PRENOM		
FONCTION		
ADRESSE		
TELEPHONE		
MOBILE		
EMAIL		



TOTAL DIRECT ENERGIE
Contrat de fourniture d'électricité
VACHERAND IMMOBILIER

Réf : CM-GC0118592

Date : 27/01/2021

Validité : 29/01/2021

Page : 10

Les Parties veilleront à la disponibilité de leur personnel, à la transmission des documents et informations nécessaires à la bonne exécution des Prestations.

Ces interlocuteurs doivent pouvoir être joints, à bref délai, aux heures ouvrées et devront être en mesure d'intervenir efficacement, en tant que de besoin, personnellement ou non.

La modification de la liste des interlocuteurs visée supra ne saurait constituer une cause de résiliation du Contrat. Chaque Partie s'engage à informer l'autre Partie dans les meilleurs délais, par tous moyens, de la modification de la liste des interlocuteurs précitée et s'engage à ce qu'une telle modification n'affecte pas les conditions d'exécution du Contrat.

Fait à Paris, le 29/01/2021, en deux (2) exemplaires dont un sera remis à chaque Partie

Pour TOTAL DIRECT ENERGIE

Sébastien LOUX

Directeur Général

Signature

DocuSigned by:
Sébastien LOUX
331112770A104E5...

Pour VACHERAND IMMOBILIER

Geoffrey GRIMMELPONT

Directeur

Signature

DocuSigned by:
Geoffrey Grimmelpont
8A626C548230403...



TOTAL DIRECT ENERGIE
 Contrat de fourniture d'électricité
VACHERAND IMMOBILIER

Réf : CM-GC0118592

Date : 27/01/2021

Validité : 29/01/2021

Page : 11

ANNEXE 1 : Périmètre

PDL/PRM	Adresse du site	Démarrage	Segment	FTA	Puissance Souscrite (KvA / KW)	SIRET / SIREN
01113313984672	27 RUE DU MARCHE 59000 LILLE	15/03/2021	C5	CUSDT	6	
01166280743719	100 R MARTYRS DE LA RESISTANCE 59130 LAMBERSART	15/03/2021	C5	CUSDT	6	
01154703288405	3B RUE DU BOIS D ANNAPPES 59800 LILLE	15/03/2021	C5	CUSDT	6	
01177568574070	173 RUE DU GRAND BUT 59160 LILLE	15/03/2021	C5	CUSDT	3	
01121418230780	88 RUE DU MOLINEL 59800 LILLE	15/03/2021	C5	CUSDT	3	
01116642431511	142 AVE DE FLANDRE 59290 WASQUEHAL	01/05/2021	C5	CUSDT	6	
01180897133745	112 AVE DE FLANDRE 59290 WASQUEHAL	31/07/2021	C5	CUSDT	6	
01124602007891	18 RUE DE VALMY 59000 LILLE	15/03/2021	C5	CUSDT	12	
01134732224306	38B RUE DE LA PLAINE 59000 LILLE	15/03/2021	C5	CUSDT	6	
01173661246812	104 RUE SAINT ANDRE 59800 LILLE	15/03/2021	C5	CUSDT	3	
01199710397805	52 RUE LEON GAMBETTA 59155 FACHES THUMESNIL	15/03/2021	C5	CUSDT	6	
01184515159840	219 RUE DE LA CENSE AU BLE 59800 LILLE	15/03/2021	C5	CUSDT	18	
01184370442012	235 RUE DE LA CENSE AU BLE 59800 LILLE	15/03/2021	C5	CUSDT	36	
01136902925608	29 RUE ADOLPHE 59800 LILLE	15/03/2021	C5	CUSDT	3	
01170766935786	50 RUE CHANZY 59110 LA MADELEINE	15/03/2021	C5	CUSDT	3	
01184804595454	201 RUE DE LA CENSE AU BLE 59800 LILLE	15/03/2021	C5	CUSDT	18	
01140665595097	158 RUE DE WAZEMMES 59000 LILLE	15/03/2021	C5	CUSDT	6	
01384949257839	28 rue JEAN BAPTISTE LEBAS 59133 PHALEMPIN	15/03/2021	C5	CUSDT	3	
01181476056503	29 RUE D ANTIN 59800 LILLE	15/03/2021	C5	CUSDT	3	
01143849445877	9 RUE CHARLES QUINT 59800 LILLE	15/03/2021	C5	CUSDT	3	
01114471664572	114 AVE DE FLANDRE 59290 WASQUEHAL	15/03/2021	C5	CUSDT	18	
01154124362073	16 R MAL DE LATTRE DE TASSIGNY 59800 LILLE	15/03/2021	C5	CUSDT	3	
01135600477342	608 AVE DE DUNKERQUE 59160 LILLE	15/03/2021	C5	CUSDT	3	
01115195253559	124 AVE DE FLANDRE 59290 WASQUEHAL	01/05/2021	C5	CUSDT	9	
01115050535704	122 AVE DE FLANDRE 59290 WASQUEHAL	30/09/2021	C5	CUSDT	18	
01101012915006	81 RUE FAIDHERBE 59139 WATTIGNIES	15/03/2021	C5	CUSDT	3	
01104920386124	18 RUE DE VALMY 59000 LILLE	15/03/2021	C5	CUSDT	3	



TOTAL DIRECT ENERGIE
 Contrat de fourniture d'électricité
VACHERAND IMMOBILIER

Réf : CM-GC0118592

Date : 27/01/2021

Validité : 29/01/2021

Page : 12

01148190861834	36 RUE MEUREIN 59800 LILLE	15/03/2021	C5	CUSDT	12	
01152098404340	29 RUE DU PLAT 59800 LILLE	15/03/2021	C5	CUSDT	6	
01114905817922	120 AVE DE FLANDRE 59290 WASQUEHAL	01/05/2021	C5	CUSDT	6	
01132561399730	7 RUE VAILLANT 59130 LAMBERSART	15/03/2021	C5	CUSDT	3	
01100723548091	4T rue VOLTAIRE 59800 LILLE	15/03/2021	C5	CUSDT	6	
01199276259307	27 AVE DE MONT A CAMP 59160 LILLE	15/03/2021	C5	CUSDT	6	
01177858116235	10 PCE NOUVELLE AVENTURE 59000 LILLE	15/03/2021	C5	CUSDT	3	
01101302314602	68 RUE PHILIPPE AUGUSTE 59100 ROUBAIX	15/03/2021	C5	CUSDT	3	
01117076652799	3 RUE DE THIONVILLE 59800 LILLE	15/03/2021	C5	CUSDT	3	
01114761100115	118 AVE DE FLANDRE 59290 WASQUEHAL	30/09/2021	C5	CUSDT	18	
01124891389021	7 AVE POTTIER 59130 LAMBERSART	15/03/2021	C5	CUSDT	24	
01133285045107	57 RUE RATISBONNE 59800 LILLE	15/03/2021	C5	CUSDT	3	
01155861058845	17 RUE DES TOURS 59800 LILLE	15/03/2021	C5	CUSDT	9	
01199565802682	14 RUE DE SOLFERINO 59800 LILLE	15/03/2021	C5	CUSDT	3	
01110853770778	223 RUE D ARRAS 59000 LILLE	15/03/2021	C5	CUSDT	3	
01134008679399	13 RUE EDOUARD DELESALLE 59800 LILLE	15/03/2021	C5	CUSDT	3	
01105643843353	rue DE L ABBE LEMIRE 59250 HALLUIN	15/03/2021	C5	CUSDT	36	
01199855250348	63 BRD DE LA LIBERTE 59800 LILLE	15/03/2021	C5	CUSDT	3	
01119247302308	2 RUE PIGALLE 59100 ROUBAIX	15/03/2021	C5	CUSDT	6	
01184949313217	181 RUE DE LA CENSE AU BLE 59800 LILLE	15/03/2021	C5	CUSDT	18	
01117510822060	229 BRD DE LA LIBERTE 59800 LILLE	15/03/2021	C5	CUSDT	18	
50080410275843	212 av DE DUNKERQUE 59328	15/03/2021	C5	CUSDT	9	
50087646165899	208 AVENUE DE DUNKERQUE 59328	15/03/2021	C5	CUSDT	9	
01184659877674	201 RUE DE LA CENSE AU BLE 59800 LILLE	15/03/2021	C5	CUSDT	36	